

ECONOMIE

FACE À LA CHENILLE LÉGIONNAIRE

La FAO, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, vient d'organiser à Libreville un atelier de formation des formateurs pour faire face la chenille légionnaire d'automne, bestiole représentant un sérieux danger pour nos cultures. Et qui a été repérée dans quatre provinces du pays.

Page 5

ECONOMIE

ALLER DROIT ET VITE !

Décrivant une situation encore "fragile", le ministre de l'Economie Régis Immongault a plaidé en faveur du maintien de la discipline budgétaire et de l'accélération des réformes structurelles, hier, lors des travaux de la 20e réunion du comité d'orientation du Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afitac Centre).

Page 4

JUSTICE

WADA : AUDIENCE REPORTÉE À DEMAIN



Surprise hier au palais de justice de Libreville. L'audience consacrée à l'audition des témoins

dans le procès Ministère public-État gabonais contre Blaise Wada ne s'est plus tenue, sans que la Cour criminelle spéciale en fournisse les raisons. Un nouveau rendez-vous a été pris pour demain.

Page 9

PORT-GENTIL

BR SARL : ILS NE BAISSENT PAS LES BRAS



Refusant toute capitulation, les épargnants victimes de l'escroquerie orchestrée par les Bâtisseurs de richesses (BR Sarl) viennent de faire évoluer leur collectif en association. Faute de réponse de la part des autorités, ils pourraient mener des actions dans les prochains jours.

Page 14

SPORTS

FÉGAFOOT : CINQ HOMMES POUR UN FAUTEUIL



Ils seront cinq (Bosco Alaba Fall, Blanchard Paterné Andoume, Placide Xavier Bourdette, Jérôme Efont Nzolo et Pierre-Alain MOUNGUENGUI), selon la liste rendue publique hier par la Commission électorale, à briguer la présidence de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) le week-end de Pâques.

Page 11

POLITIQUE

PDG : des défis derrière les installations

Page 3

SOCIÉTÉ

Unesco : la Commission nationale en quête d'un nouveau dynamisme

Page 6

FAIT DIVERS

Un incendie détruit quatre maisons, un restaurant et un véhicule

Page 9

n° 12679 - Mercredi 21 Mars 2018

42e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63 . Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Accident ferroviaire

MORT EN DESCENDANT DU TRAIN



Drame en gare d'Oyan lundi matin. En descendant du train - alors en stationnement - à destination de Lastoursville, le président de la Ligue de football de l'Ogooué-Lolo, Roger Ndouneni, 51 ans, est tombé violemment sur le ballast. Il succombera peu après à ses blessures.

Page 9

Pour moi quoi...

Si les fonctionnaires gabonais connaissent l'Article 141 du Code pénal, jamais, - exceptés les téméraires -, ils se rendraient coupables de détournements ou d'extraction des deniers publics.

C'est vrai que tout le monde sait que quiconque vole l'argent du contribuable pourrait être inquiété. Mais à quelle hauteur devient-on criminel ? Le Code pénal est clair : "... sera rendu coupable du crime de détournement de deniers publics si les choses détournées ou soustraites sont d'une valeur supérieure à 250 000 francs". Ah ntara Nzame ! Ça, les Gabonais ne le savent pas sinon ils ne toucheraient pas à l'argent du pays. Vous vous imaginez que pour si peu ! Et dire que soustraire un "peu" d'argent du pays pour se dépanner ou régler un problème de famille est devenu un sport

national. Faites des enquêtes et vous verrez que même la dactylo du patron s'y met.

Est-ce une méconnaissance de la loi ? Ou une volonté de s'enrichir facilement et vite comme certains l'ont fait avant et n'ont jamais été inquiétés ? On est tenté de dire que la réponse se trouve dans le dernier questionnement. On n'a pas sanctionné comme au temps qu'on connaît. Expressément, on n'a pas averti l'agent de l'Etat que soutirer 250 001 francs comme des milliards c'est un crime. C'est la loi qui le dit. Et la loi est dure... Et voilà où nous en sommes.

Alors que faire maintenant ? C'est initier des émissions d'information, et de sensibilisation pour prévenir nos compatriotes que toute tentation les conduirait au frigo pas pour moins de 7 ans à Gros-Bouquet quoi...

... Makaya